

Bulletins apprentis

Apprenti 1

Mois de mai 2025

Apprenti de 18 ans

1^{ère} année dans l'entreprise

Effectif : 25

L'entreprise est exonérée de la taxe d'apprentissage

Mutuelle : 40 €, répartis 50/50

Taux AT : 0,96 %

Taux mobilité : 1,2 %

Apprenti 2

Mois de mai 2025

Apprenti de 21 ans en 1^{er} année.

Il est entré en apprentissage au 01/05

Effectif : 150

Mutuelle : 40 € répartis 50/50

Taux AT : 2,95 %

Taux mobilité : 1,5 %

Il a réalisé 4 HS en mai (maj.25%)